



Indemnisation laposte retard colis

Par **actionaction**, le **22/11/2011** à **21:36**

Bonjour,

Je vous contact car j ai expédié deux colissimo il y a quelques mois et ils sont arrivé en retard je devrais donc recevoir une indemnité. J ai donc fait des réclamations à laposte et à coliposte mais à chaque fois j ai reçu des réponses négatives. J ai donc écrit au médiateur et il m a répondu en me donnant raison. Mais pour profiter de cette indemnisation il faut que j aille voir le relais poste où j ai expédié les colis pour que le responsable me fasse un document avec la date de l envoie mais ce dernier à refusé. J ai donc contacté laposte qui ma une nouvelle fois répondu négativement et le médiateur indique que le dossier a déjà été traité. Je ne sais pas ce que faire . Merci de m aider

bonne soirée. Merci d avance